**Compte rendu CAPL mutations FGP au 1er avril.**

Départs non remplacés, sous effectifs importants, nombreux congés de maladie.

Des CAPL avec peu de résultats

mais des élus CGT combatifs.

Le jeudi 14 mars se tenaient les CAPL d’affectation de la FGP pour les Cadres B et C au 1er avril. Ces CAPL examinaient l’affectation du seul agent arrivant dans le département ainsi que les demandes d’agents affectés en Haute Corse souhaitant changer de résidence. Même si les changements de structures à l’intérieur d’une même résidence ne relèvent pas des CAPL pour la FGP, ces demandes ont tout de même été abordées.

Compte tenu du peu d’agents arrivant au 1er avril et des départs nombreux prévus en cours d’année, M Guicheteau a reporté ses décisions pour le prochain mouvement général au 1er septembre, en espérant que les arrivées seront plus nombreuses permettant de donner satisfaction aux demandes. La CGT a regretté que les filières soient maintenues près de 5 ans après la décision de fusion. Pourtant cette banalisation entre les ex filières du Trésor et des Impôts permettrait de régler bien des demandes de mutations. Ce blocage n’a plus aucune justification.

**Après débat et suspension de séance demandée par la CGT,** le Directeur affecte à Corté Mme Goudenhooft Raphaëlle arrivant de Menton. Bénéficiant d’un sursis d’installation cet agent prendra son poste le 17 juin prochain. Madame Marino de la CDC prendra le poste du secrétariat de Direction en remplacement de Mme Rousselot partant à la retraite.

L’affectation de monsieur Lecoq à Ile Rousse est également actée sous réserve d’une réunion sous la responsabilité du Directeur. Le poste spécifique demandé pour Calvi sera donc maintenu.

Les élus CGT tout au long de ces CAPL ont défendu pied à pied les demandes des agents. Certaines datent de plus de 10 ans avec des conséquences sociales parfois dramatiques. D’autres devraient être traitées en priorité pour raisons médicales. Les agents ne sont pas responsables des suppressions massives d’emplois ; ce n’est donc pas une raison pour bloquer toutes les mutations au prétexte «  qu’il y a des trous partout ». Pour la CGT, il faut donc stopper les suppressions d’emplois et rompre avec les politiques du précédent gouvernement. Le changement passe par là. Un député de Haute Corse s’inquiète des mauvais résultats concernant les mises à jour des locaux et des conséquences sur la fiscalité locale. Mais ce même député vote depuis 5 ans les suppressions d’emplois à la DGFIP. Sa responsabilité ne serait-elle pas au vu de ce qu’il constate et regrette de donner plus de moyens à nos services ?

**Questions diverses.**

* La CGT a dénoncé les décisions politiques de restrictions budgétaires. La DGFIP devant économiser 185 millions supplémentaires pour financer le crédit d’impôt de 20 milliards aux entreprises. Cela se traduira par des reculs sur les promotions aussi bien pour les concours, les listes d’aptitudes et les tableaux d’avancement. Pour notre département la dotation d’auxiliaire est réduite de 6 agents/mois.

Les élus CGT ont tout au long de ces CAPL défendus les demandes des agents. Les résultats sont certes modestes mais prévisibles compte tenu de la situation des effectifs. Raisons de plus pour nous mobiliser afin que lors du mouvement général de septembre plusieurs de nos collègues obtiennent enfin satisfaction.

**Les élus et experts CGT.**

**D Vivarelli. L Mora. MP Casta. P Pinelli. D Furt. D Perraudin. P Canarelli. JP Battestini.**